LA LIBERTÉ
Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

EN CAS DE GRÈVE DE POSTES CANADA

Si une grève est déclenchée à Postes Canada, merci de bien vouloir récupérer votre copie de *La Liberté* du 13 juillet à nos bureaux au 420, rue Des Meurons.

Nous sommes ouverts de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Sinon, rendez-vous sur notre site Web **la-liberte.mb.ca** pour connaître votre point de livraison le plus proche.

Merci de votre compréhension.

La direction

BE ADVENTUROUS
READ FRENCH
proposé par Randy Magierowski et Denise Lécuyer dans le cadre du concours de slogan de La Liberté

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 Nº 14 • 6 AU 12 JUILLET 2016

LA BONNE VOLONTÉ L'EMPORTE

À l'unanimité les députés consolident le bilinguisme au Manitoba

| La Loi 5 du gouvernement progressiste-conservateur a été adoptée à l'unanimité le 30 juin au dernier jour de la première session de la 41e Législature du Manitoba.

| La nouvelle loi ouvre de nouvelles perspectives pour la langue française au sein de l'appareil gouvernemental et de certaines agences de la Couronne.

| De nouveaux services sont aussi concevables, mais dans les faits, aucune protection supplémentaire pour l'ensemble des services en français n'est garantie.



photo : Gavin Boutroy

Après les audiences publiques du 28 juin, Rochelle Squires, la ministre des Affaires francophones, serre la main de Greg Selinger. L'ancien Premier ministre avait déposé un projet de loi très similaire à celui qui va servir de nouvelle base pour que le français puisse mieux prendre sa place de langue publique. **| Pages 5 et 6.**

Citation DE LA SEMAINE

« J'ai arrêté d'annoncer à l'avance que j'allais commettre des erreurs. J'ai couru des marathons. Ce n'est jamais prudent d'annoncer qu'on va s'enfarger. »

Le conseiller municipal de Saint-Vital Brian Mayes est un fervent défenseur du bilinguisme. La preuve : il a décidé d'apprendre le français et de le pratiquer malgré une gêne initiale. **| Page 7.**

Gagnant du grand prix d'Excellence générale DE L'ASSOCIATION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

RECONNU EN 2016 AU CONCOURS DES JOURNAUX RÉGIONAUX CANADIENS

Le SOMMAIRE

Jeux 12
Emplois et avis 13-14
Petites annonces 14

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca
Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455





« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »





Cette semaine, Dominique Van Munster, élève en 8e année à l'école Lacerte, a tenu à travailler sur un thème qui lui est cher : la diversité. « Ce dessin montre qu'il faut accepter les différences des uns et des autres », affirme-t-elle. La jeune fille montre donc son ouverture d'esprit et son engagement au travers de ce dessin aux couleurs de l'arc-en-ciel.

PAR : DOM :)
Moi aussi ch'uis spécial
TOUS ÉGAUX -
TOUS HUMAINS
CULTURE - DIVERSITÉ
Race - Religion - Sexualité - le sexe - Nationalité - égalité - couleur de peau - style -

ACTUALITÉS

QUI PRENDRA EN MAIN LE SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES FRANCOPHONES?

À la recherche de la perle rare

L'adoption de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* a d'importantes répercussions pour le Secrétariat aux Affaires francophones. Et rend d'autant plus importante la question de la succession de l'actuelle directrice, Mélanie Cwikla, qui quitte ses fonctions le 5 août pour devenir directrice de l'École technique et professionnelle de l'USB. (1)



Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Le Secrétariat des Affaires francophones a été maintenu dans la nouvelle Loi 5 adoptée ce 30 juin. Cet outil gouvernemental répond directement au ministre des Affaires francophones.

Roger Turenne a été conseiller spécial au Secrétariat des services en français au Manitoba de 1981 à 1991. Il estime que la personne qui succédera à Mélanie Cwikla devra avoir des compétences et des qualités pour lui permettre de bien prendre en compte la nouvelle réalité.

« La Loi 5 élargit le cadre de la manière dont fonctionnait le Secrétariat depuis une vingtaine d'années. Quand on examine son nouveau mandat, il est très évident que le Secrétariat accède à un nouveau palier. Il est tenu d'être proactif. Alors le terrain de jeu est différent.

« Par conséquent, le nouveau directeur devra être plus qu'un administrateur. Il devra être une personne proactive, voire même un activiste, mais qui sait en même temps manœuvrer dans les milieux politiques. Ce sera quelqu'un qui a une connaissance approfondie de l'administration publique, pour avoir des approches réalistes conformes aux capacités de l'appareil administratif, dont le but est de livrer des services en français. Mais ce sera aussi quelqu'un qui sait également faire du réseautage en dehors des milieux bureaucratiques. »

Greg Selinger, député de Saint-Boniface, ancien Premier ministre et ministre des Affaires francophones, abonde dans le même sens. « Ce devra être une personne très proactive, qui anticipe au lieu de réagir, et qui a une approche résolument tournée vers l'avenir. Cette personne devra savoir travailler avec les francophones et les organismes francophones. Mais aussi avec les anglophones, pour les sensibiliser.

« Avec le ministre des Affaires francophones, le directeur du Secrétariat pourrait, par exemple, voir de manière proactive à ce qu'un développeur immobilier tienne compte des besoins de la DSFM lorsqu'il compte construire un nouveau quartier en banlieue.

« C'était ce que nous souhaitions, en jetant les bases de la loi actuelle. Nous voulions nous assurer de trouver de nouvelles manières de faire avancer concrètement les choses. »

Et pour bien faire avancer les choses, Roger Turenne pense que la nouvelle personne aux commandes du Secrétariat aux affaires francophones devra avant tout établir des relations saines, voire amicales avec le ministre des Affaires francophones. « Mon conseil le plus succinct pour le nouveau directeur est : *Make friends with Rochelle*! »

« C'est la clé pour être persuasif et obtenir des résultats concrets. Il faut la capacité de s'asseoir avec un ministre qui, dans certaines circonstances, pourrait être potentiellement récalcitrant de faire avancer certains dossiers. Il faudra parfois lui proposer de prendre un café pour avoir l'opportunité de déminer ses craintes. Ça, ce n'est pas une approche caractéristique d'un haut fonctionnaire qui suit les hiérarchies. Mais il faut bien comprendre que le nouveau directeur aura du pouvoir et de l'influence seulement dans la mesure où il aura la confiance du ministre.

« Enfin, il faut un leader qui ne se retient pas. Qui doit savoir jusqu'où aller trop loin. En autres mots, d'oser, de proposer, mais aussi d'avoir déjà en main de bonnes solutions de rechange au cas où il pousserait un brin trop fort. »

(1) Le bureau de Rochelle Squires, la ministre des Affaires francophones, indique qu'un directeur par intérim sera nommé jusqu'à ce qu'un remplaçant soit trouvé, par le biais d'un concours.



Archives La Liberté



Photo : Daniel Bahuaud

Roger Turenne (à gauche) a été le premier responsable du Secrétariat des services en français au Manitoba, devenu le Secrétariat aux Affaires francophones, dont Mélanie Cwikla (à droite) a assumé la responsabilité ces trois dernières années. La personne qui lui succédera devra posséder tout particulièrement des talents de leader et de diplomate.

Conçu pour l'action

L'article de loi qui définit les prérogatives du Secrétariat aux affaires francophones est rempli de verbes qui poussent à la réflexion et à l'action : guider, conseiller, sensibiliser, encourager.

Le Secrétariat a pour mandat de **conseiller** le gouvernement au sujet des affaires francophones, notamment en ce qui a trait aux **mesures à prendre** en vue de **favoriser** l'épanouissement de la francophonie manitobaine et d'appuyer son développement. [Article 6 (2)]

Le Secrétariat doit, entre autres :

- **guider**, surveiller et coordonner la mise en œuvre de la politique sur les services en français.

- aider et **conseiller** les instances pertinentes dans l'élaboration de leurs plans des services en français.

- assurer la liaison entre le gouvernement et la francophonie manitobaine.

- **sensibiliser le public** au régime juridique applicable à la francophonie manitobaine.

- faire le suivi en ce qui a trait aux commentaires et aux préoccupations du public concernant l'accès aux services en français.

- **encourager la création de partenariats** entre les entités publiques et les organismes communautaires francophones à l'échelle locale, provinciale, nationale et internationale, notamment dans le but de faciliter l'offre de services en français.

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Un autre test de maturité

Au 149e anniversaire de la Confédération canadienne, le Premier ministre Justin Trudeau a décidé de souligner la diversité de la société canadienne. Pour le 150e, souhaitons qu'il puisse faire de la maturité de cette même société son thème central.

L'unanimité qui a entouré le passage de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la Francophonie manitobaine* pourrait bien lui servir d'exemple. L'évolution des esprits politiques en terre manitobaine à l'égard du bilinguisme est en tout point remarquable. Il faut saluer la volonté des députés de sortir la question linguistique du champ de la partisannerie.

Il s'agit sans doute à ce stade-ci de l'évolution de la société manitobaine d'une attitude qui tient autant de la bonne volonté que de la prudence. Il reste en effet sage de penser que la dimension bilingue du Manitoba ne fait pas encore l'objet, dans l'ensemble de la population, d'un consensus aussi éclairé que celui qui prévaut à l'Assemblée législative.

L'Histoire des pays nous prouve trop souvent que les germes de division et de haine peuvent être dormants pendant des décennies, voire des siècles, et soudainement contaminer les plus paisibles des âmes en réveillant en elles des peurs irrationnelles. Alors qu'en surface, tout semblait baigner dans la plus sûre des bonnes ententes. Les belles paroles d'autosatisfaction qui coulent à flot les 1er juillet ne sauraient masquer l'âpre réalité : il suffit parfois qu'une juste politique menace tel privilège ou tel avantage financier personnel pour que les belles paroles volent en éclats.

En guise d'exemple, nous n'avons pas à aller bien loin. Nous avons juste à remonter le temps. Le 16 juillet 1970, l'un des gouvernements les plus actifs du Manitoba, celui d'Ed Schreyer, obtient l'unanimité des députés pour son projet de loi 113, qui refaisait du français une langue d'enseignement de plein droit. Il s'agissait là d'un pur résultat de volonté politique, pile au moment où la Province du Milieu célébrait son centenaire.

Dans *La Liberté* d'alors, qui bénéficiait encore de l'appui de pères Oblats versés en histoire et conscients de leurs responsabilités de présenter aux lectrices et lecteurs la mise en perspective la plus favorable, la rédaction avait titré, au sujet de cette loi permissive : « Une abrogation de la loi de 1916 [qui avait interdit d'enseigner en français]. L'avenir est enfin entre nos mains. Un pas de géant vers un Canada bilingue. Une reconnaissance sans équivoque de l'égalité des deux langues officielles. »

Dans *La Liberté et Le Patriote* du 22 juillet 1970, on pouvait lire cette claire synthèse de la Loi 113 : « La nouvelle loi remet entre les mains des parents et de leurs représentants, les commissaires d'écoles, le droit et la responsabilité de voir à l'éducation bilingue de leurs enfants. »

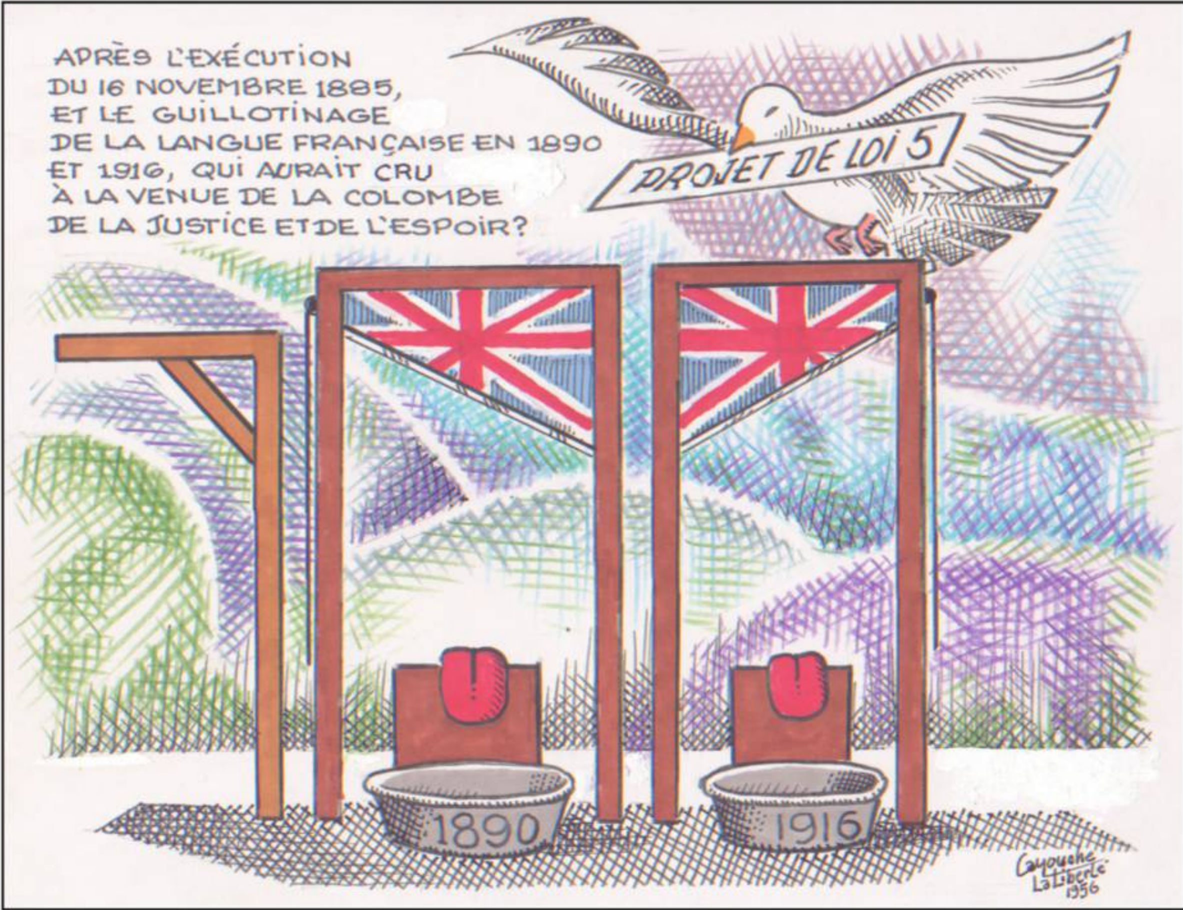
Le grave problème, c'est que les généreuses intentions des législateurs se sont heurtées de plein fouet à des mentalités axées sur l'impérative exigence économique de posséder l'anglais. La part du français dans la vie de tous les jours était jugée suffisante, surtout peut-être même depuis l'élimination du latin pour la messe catholique au Concile Vatican II (1962-1965).

Notre propos ici n'est pas d'insister sur les interminables guerres scolaires (il n'y a pas d'autre mot) pour l'obtention de classes françaises, puis d'écoles françaises menées entre le début des années 1970 jusque dans les années 1990 par une simple poignée de militants archi-convaincus. Il s'agit simplement de souligner le décalage entre une élite politique avertie et son électorat.

Le comble du décalage entre un sens de la justice, raisonné par des juristes ouverts d'esprit, et les pensées de gens aveuglés par des slogans simplistes du style *One Nation, One Language*, s'est évidemment produit au Manitoba lors de la crise linguistique de 1983-1984.

Trente ans plus tard, suite à beaucoup de petits pas politiques (1), et grâce à une conjonction politique exceptionnelle, un nouveau consensus politique en faveur du bilinguisme manitobain vient de se produire. Maintenant qu'il s'agit de concrétiser les possibilités ouvertes par la Loi 5, nous allons pouvoir déterminer si la maturité des Manitobaines et Manitobains est en résonnance avec celle de leurs élus, et tout particulièrement celle de la ministre des Affaires francophones, Rochelle Squires.

(1) D'abord les petits pas effectués par le progressiste-conservateur Gary Filmon à partir de 1989 ; ensuite par les néo-démocrates sous l'influence active de Greg Selinger à partir de 1999. Notons en passant que le 14 juin 2012, la *Loi sur les centres de services bilingues* avait aussi fait l'unanimité au Palais législatif.



À VOUS *la parole*

***Vous pouvez réagir aux lettres sur* www.la-liberte.mb.ca *ou en écrivant à la rédaction* la-liberte@la-liberte.mb.ca.**

L'importance des sources premières en histoire

Madame la rédactrice,

Apporter une perspective historique sur l'éducation en français à la Rivière-Rouge entre 1818 et 1870 me semble nécessaire suite à la lettre de Paul Ruest, publiée dans *La Liberté* du 22 au 28 juin 2016 en réaction à l'éditorial de Bernard Bocquel au sujet de l'Université de Saint-Boniface qui assure offrir « une éducation supérieure depuis 1818 ».

Il faut d'abord souligner que de reposer ses affirmations sur une thèse de maîtrise rédigée 1964 fait fi de plusieurs publications qui sont venues dépasser le travail de Paul Régnier. Je pense notamment aux historiens Luc Dauphinais, Maggie Siggins et Jacqueline Blay, pour n'en mentionner que quelques uns, qui eux ont travaillé avec des sources premières.

Pour ma part, dans ma thèse de doctorat intitulée « Les Franco-Manitobains et l'éducation entre 1870-1970. Une étude quantitative », mes recherches fondées sur des sources premières m'ont amené à établir deux phases distinctes durant la période étudiée. Entre 1818 et 1844, l'éducation est soumise à l'improvisation. Le temps de l'institutionnalisation commence avec l'arrivée des Sœurs grises en 1844, suivies par les Oblats de Marie-Immaculée dès 1845. Là débute véritablement l'éducation en français dans ce qui deviendra le Manitoba, et elle va connaître un réel succès.

Durant la période d'improvisation, l'éducation de quelques garçons et filles est très limitée, entrecoupée par des évènements incontrôlables, comme l'absence de Provencher entre 1820 et 1822, ou encore l'inondation de 1826 qui a littéralement détruit la colonie. La chasse aux bisons nuisait aussi bien entendu à la formation de la jeunesse.

Il est cependant juste de dire que des efforts ont été entrepris par Provencher pour apprendre à lire et à écrire à quelques garçons, puis de leur donner des bases en latin, avec l'espoir d'envoyer les plus motivés dans l'Est pour en faire des prêtres. Son rêve ne se concrétisa jamais. Avant la venue des Sœurs grises et des Oblats, l'évêque dépendait trop des missionnaires présents pour de courts séjours, généralement.

Ainsi lorsque la mère de Louis Riel (né en 1844) cherche à faire instruire son fils de sept ans, elle doit le confier aux Sœurs grises. Car l'enseignement en français était alors en pleine période d'instabilité. Par la suite, le futur chef métis deviendra un des premiers élèves des Frères des écoles chrétiennes, arrivés à la Rivière-Rouge en décembre 1854. Son cours classique, Louis Riel le suivra dans l'Est, à Montréal, à compter de 1858.

Maintenant, sur la question du besoin de posséder au moins des rudiments de latin pour être un bon servant de messe, je voudrais d'abord préciser que cette langue a fait partie de mon existence dès ma tendre enfance à La Broquerie. En fait dès que ma mère a jugé que j'avais l'âge d'aller à la messe, qui se déroulait en latin, à l'exception du sermon.

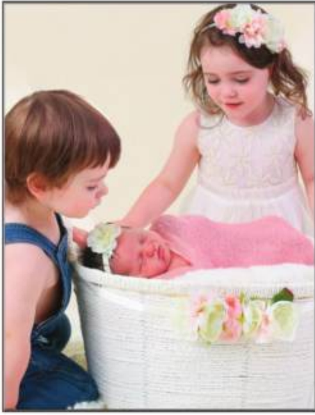
Dans mon village natal, pour devenir enfant de chœur il était nécessaire d'apprendre les réponses latines qui suivaient les prières du curé. Certaines étaient assez longues, et compliquées. Si bien que les religieuses devaient nous préparer plusieurs mois à l'avance pour faire face à l'interrogatoire du curé. Une expérience intimidante qui exigeait que certains s'y prennent à plusieurs reprises pour être jugés dignes de servir la messe.

Je suis fier de dire que j'ai passé mon test en latin du premier coup, malgré quelques bévues. Mais je soupçonne surtout que le curé était à court d'enfants de chœur! Mon initiation plus formelle au latin a eu lieu durant mon séjour au Collège des jésuites à Saint-Boniface.

Et s'il est vrai que les pères jésuites furent bien contents que sous leur règne l'étudiant Paul Régnier arriva à la conclusion (qui circulait déjà depuis plusieurs décennies) que le Collège pouvait faire remonter ses origines à 1818, un sentiment de justice m'incite à accorder le même privilège à toutes les écoles françaises, à commencer par les écoles élémentaires. Qu'elles se sentent bien libres de se trouver des origines quelque part durant la période d'improvisation, entre 1818 et 1844.

Jean-Marie Taillefer
Saint-Adolphe (Manitoba)
Le 26 juin 2016

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle **Scarlett Emma Craig**. Je suis née le 7 mai, 2016 au Centre de naissance.

Je pesais 7 livres, 14 onces et mesurais 20 3/4 pouces. Mes heureux parents sont Bryan et Karine. Je suis bien aimée par ma soeur Kailyn et mon frère Callum.

Mes grands-parents, Raymond et Nicole de Rocquigny, Frank et Kathy Craig, viennent souvent nous rendre visite. J'aime avoir la visite de mes oncles (Michel, Francois, Tyler, Steven), mes tantes (Christine, Chantal, Julie, Jolene) et mes cousins (Alexus, Zachary, Matthieu, Nathalie, Sarah, Tristian, Marc, Isabelle).

Mes arrière-grands-parents sont Marie Rose de Rocquigny, Gisèle et Ernest Fontaine.

LE « OUI » HISTORIQUE À LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

LA LOI 5 OUVRE DE NOUVELLES POSSIBILITÉS

Les implications du OUI unanime des députés

La *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* a reçu l'assentiment royal dans la foulée de son adoption en troisième lecture.

La volonté politique ayant été dès le départ acquise, la conversion du projet de loi des néo-démocrates en projet de loi 5 des progressistes-conservateurs a été rondement menée.

D'abord, une première lecture le 14 juin, suivie de la deuxième lecture le 21 juin, suivie des audiences publiques le 28 juin et enfin suivie d'un vote unanime des députés de l'Assemblée législative, le 30 juin.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Près de 100 personnes ont convergé vers le Palais législatif, quelques heures avant le vote historique, qui a eu lieu à la toute fin de la 1re session de la 41e Législature du Manitoba, commencée le 16 mai.

Rochelle Squires, la ministre des Affaires francophones, a souligné l'importance de l'appui unanime de la Chambre : « Il s'agit du plus important engagement de la Province envers la communauté francophone depuis la création en 1989 de la politique sur les services en français et la publication en 1988 du Rapport Chartier.

« Le français est enraciné dans l'histoire de notre province et la communauté francophone continue d'être une composante intégrale à son développement. Notre province bénéficie d'une communauté francophone forte et dynamique et qui pourra le rester. Car cette loi n'est pas seulement un signe d'engagement envers la communauté, mais un appui à son progrès continu. »

Jacqueline Blay, la présidente de la Société franco-manitobaine, a noté pour sa part qu'il s'agissait « d'un moment historique », tout en soulignant l'impact de la Loi 5 pour la francophonie manitobaine : « Notre désir de vivre en français au Manitoba, dans toutes les dimensions de la vie quotidienne, est devenu une réalité. La rapidité avec laquelle le gouvernement du Premier ministre Brian Pallister a proposé et adopté la loi confirme le rayonnement des contributions de la communauté francophone du Manitoba au développement du Manitoba et du Canada. »

SUITE À LA PAGE 6



photo : Daniel Bahuaud

Le juriste Rénald Rémillard est intervenu à titre personnel.



photo : Gavin Boutroy

Le quatorzième et dernier intervenant : André Doumbè, au nom de l'African Communities of Manitoba Inc.



photo : Daniel Bahuaud

La ministre des Affaires francophones est restée attentive pendant toutes les présentations.

L'opinion d'une figure historique : Roger Bilodeau

C'est par Roger Bilodeau qu'est venue la Crise linguistique de 1983-1984, alors que le gouvernement néo-démocrate tentait de résoudre sa poursuite juridique en constitutionnalisant des services en français pour éviter la traduction de vieilles lois caduques.

L'échec des négociations a conduit à un renvoi en Cour suprême en 1985 lorsque les plus hauts juges du pays ont clairement déclaré que les lois manitobaines devaient être simultanément adoptées en français et en anglais pour être valides.

C'est strictement à titre personnel que le natif de Sainte-Agathe, aujourd'hui registraire de la Cour suprême du Canda, donne son avis.

« La Loi 5 représente le genre de projet qu'on envisageait, mon avocat Vaughan Baird et moi, lorsque j'ai contesté ma contravention de vitesse en 1980. Depuis Georges Forest, les buts ultimes ont toujours été d'obtenir une reconnaissance du français au Manitoba. Et pas juste une reconnaissance sur papier. On voulait mettre en place les mécanismes pour qu'il puisse être vécu.

« Avec la Loi 5, le message lancé est que le français a sa place dans l'espace public. Et que la Province peut effectivement trouver les moyens pour une application efficace et pratique des services en français dans le contexte manitobain.

« Je me réjouis que son adoption ait été le fruit d'un consensus politique. C'est un atout incroyable de pouvoir obtenir des avancées sur le plan linguistique sans que les débats et les discussions soient remplis d'animosité. »

LE « OUI » HISTORIQUE À LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Dans la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* les francophones sont « *les personnes de langue maternelle français et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle* ».

Greg Selinger, député de Saint-Boniface, ancien Premier ministre et ministre des Affaires francophones, estime que cette définition qu'il avait lui-même désiré « tient compte des réalités d'aujourd'hui ». « Les familles exogames sont monnaie courante. Il y a les nouveaux arrivants. Il y a tellement de parents qui veulent que leurs enfants fréquentent une école de la DSFM. Sans parler de ceux qui inscrivent leurs enfants dans une école d'immersion. C'est pourquoi la loi parle d'une *affinité spéciale*. Je me considère comme faisant partie de cette francophonie-là. Et je sais que je ne suis pas seul à penser comme ça. »

La Loi 5, entre autres à cause de la nouvelle définition d'un francophone, offre la possibilité d'une extension de services en français. Lors des audiences publiques tenues le 29 juin devant le Comité permanent des affaires législatives (1). André Doumbè, le président des African Communities of Manitoba Inc. (ACOMI) a souligné que la Loi 5 « efface plusieurs années de frustrations qui nous ont laissé penser que nous étions une communauté à part et non une communauté à part entière ».

« Nous espérons que cette loi ouvrira la voie à l'accès à un plus grand nombre de praticiens bilingues dans les hôpitaux et cliniques, à une plus grande facilité à trouver un avocat francophone ou bilingue agréé pour les services d'aide juridique et à une multiplication de services de traduction spécialisée soutenus par le gouvernement. »

À titre personnel, Alphonse Lawson, est allé dans le même sens, en saluant la Loi 5 comme une avancée pour la normalisation du français au Manitoba.

Même son de cloche chez Mathieu Allard. Le vice-président de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba a toutefois émis un vœu supplémentaire : « Il faut favoriser le maintien, l'augmentation et la pérennité des services en français pour les municipalités bilingues qui ont dû fusionner avec des municipalités anglophones au cours des dernières années. Ces fusions ont eu pour effet de diminuer le poids démographique francophone de nos municipalités. La Loi 5 devrait pouvoir contrer cette diminution en assurant l'offre active de services municipaux en français. »

(1) Vous trouverez un complément d'information sur le site Internet de *La Liberté* et sur sa page Facebook, en ligne depuis le mercredi 29 juin.



photo : Daniel Bahuaud

Gisèle Saurette-Roch a pris la parole au nom de Réseau action femmes.



photo : Gavin Boutroy

Alphonse Lawson a pris la parole à titre personnel.



photo : Gavin Boutroy

Justin Johnson est intervenu au nom du Conseil jeunesse provincial, dont il est le président.

L'assurance d'un dialogue

La Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine encourage formellement un dialogue permanent entre le gouvernement et les institutions francophones avec la création du Conseil consultatif des affaires francophones.

Ce nouvel instrument est composé du ministre des Affaires francophones, d'au moins cinq sous-ministres, du directeur du Secrétariat aux affaires francophones, d'au moins cinq membres de la francophonie manitobaine et du président ou du président-directeur général de la SFM.

Le Conseil consultatif se réunira au moins deux fois par année.

Étant donné que la Loi 5 est entrée en vigueur dès le 30 juin, Rochelle Squires, la ministre des Affaires francophones, indique que « la mise sur pied du Conseil consultatif est la première grande priorité ». « Ce sera un premier pas très bénéfique. Nous travaillerons de concert avec la SFM pour le constituer. Mais il y aura aussi une opportunité pour les membres du grand public d'y siéger.

« L'autre priorité sera de revoir les plans de services en français des ministères et des agences gouvernementales. La plupart en ont déjà en place. Mais il faut s'assurer que ces documents soient à la hauteur et bien à jour. »

MA VIE BILINGUE

LES DEUX LANGUES POUR AFFIRMER L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ

Les profondes motivations de Brian Mayes

Lorsque Brian Mayes s'est adressé en français à la foule, au récent pique-nique de l'Union nationale métisse, il ne s'est pas excusé à l'avance pour les erreurs qu'il allait commettre. « L'essentiel, à ce point-ci, c'est de me faire comprendre. Et de faire comprendre ma bonne volonté. »

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Brian Mayes, le conseiller municipal de Saint-Vital se considère « un ami des francophones » et « un bilingue potentiel ». « Je n'oserais pas me décrire comme francophone, ou encore bilingue. Il faut avoir une meilleure maîtrise de la langue. Il faut que les deux langues soient proches en qualité. Mais j'ai arrêté d'annoncer à l'avance que j'allais commettre des erreurs. La dernière fois, c'était lors d'une entrevue à l'École Christine-Lespérance. Le caméraman de Radio-Canada m'a dit : Arrête-moi ça! Et il avait parfaitement raison. Et j'aurais dû m'en rendre compte. J'ai couru des marathons. Ce n'est jamais prudent d'annoncer qu'on va s'enfarger. »

Pour Brian Mayes, le français s'avérait « un sujet difficile » lorsqu'il étudiait l'administration publique à l'Université de Carleton à Ottawa. « J'ai beaucoup bûché. Encore aujourd'hui, je dois m'efforcer pour trouver le vocabulaire nécessaire pour bien m'exprimer. Ce sont mes fils, qui sont en immersion, qui me corrigent. »

S'il a beaucoup bûché pour s'exprimer davantage dans la langue de Molière, Brian Mayes affirme avoir toujours eu un « rapport spécial » avec la culture française. « Mon père, Hubert Mayes, était professeur de français au United College, qui fait aujourd'hui partie de l'Université de Winnipeg du Manitoba, de 1962 à 1986. C'était un homme actif dans l'Alliance française et qui faisait souvent des voyages en France. Il a obtenu son doctorat à l'Université Laval. Et pour un an, alors que j'avais seulement cinq ans, ma famille a vécu à Québec.

« Je crois que Papa aurait souhaité que ses enfants apprennent le français. Mais à l'époque, au début des années 1970, il n'y avait pas d'écoles d'immersion. En fait, à Saint-Vital, du moins dans ce qui était à l'époque la région sud du quartier – près de la promenade Dunkirk et du chemin Saint-Vital – on n'entendait jamais du français. Papa serait étonné qu'on entende du français partout dans les magasins du quartier, que les écoles d'immersion regorgent de monde ou encore qu'on a établi la Journée Louis-Riel. L'évolution des mentalités l'aurait émerveillé. »


Photo : Daniel Bahuaud
Brian Mayes est un convaincu de la richesse du bilinguisme.

Mais voilà : au temps où Brian Mayes était commissaire d'école à Brandon, des parents s'étaient opposés à la création d'une nouvelle école d'immersion.

« C'est qu'on proposait fermer une école anglaise pour faire de la place à l'immersion, qui est en pleine croissance. Certains ont parlé de Pierre Trudeau et de la menace du French comme si on était encore dans les années 1970. Étonnant! Mais ça n'a pas empêché la commission scolaire de Brandon de voter à l'unanimité pour la nouvelle école. »

L'école Harrison a donc ouvert ses portes en septembre 2010, sans devoir faire face à la grogne. « On est tellement chanceux au Manitoba que les gens s'ouvrent de plus en plus au français, et au bilinguisme. Quand je suis déménagé à Winnipeg, en faisant campagne électorale lors des élections partielles à Saint-Vital, j'ai rencontré beaucoup de bilingues. Certains me disaient : On t'a vu à la télé de Radio-Canada hier aux nouvelles. C'est bien que tu t'exprimes en français. »

Une fois élu, en novembre 2011, Brian Mayes a voulu connaître davantage les gens et les organismes qui fonctionnent en français.

« C'est un peu parce que je suis politicien et que je veux comprendre et connaître les gens que je représente. Mais j'aime le fait français, comme j'aime cette ouverture aux deux langues officielles et à la diversité qu'elles apportent. Et je suis venu à connaître et à apprécier l'accueil des gens de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Ce sont eux qui m'ont ouvert à la présence historique et actuelle des Métis et du bilinguisme à Saint-Vital. Le français a presque disparu à Saint-Vital, pendant une certaine période. Je respecte énormément les luttes qui ont été menées pour maintenir la langue. Ceux qui parlent français et anglais à Saint-Vital, ce sont de vrais amis.

« Heureusement on comprend de plus en plus l'importance, la valeur et la richesse du bilinguisme. Surtout dans le quartier. L'École Christine-Lespérance et le Centre scolaire Léo-Rémillard ont attiré beaucoup de familles francophones. Et les écoles d'immersion de la Division scolaire Louis-Riel sont pleines à craquer. On peut même aller au cinéma en français à Saint-Vital. Alors pourquoi pas souligner et célébrer le fait qu'on parle deux langues?

« C'est pour ça que j'insiste qu'il y ait de plus en plus de services municipaux dans les deux langues. Mon message commence à se faire entendre. Les fonctionnaires ont vu à ce que les affiches de la nouvelle piscine de Saint-Vital soient bilingues. Un employé de la Ville m'a dit : On te l'a pas demandé ; on l'a fait tout de suite parce qu'on savait que tu allais nous en parler. »

Un message qui a été renforcé par les homologues de Brian Mayes à la Ville de Winnipeg. Mathieu Allard, le conseiller de Saint-Boniface, Jenny Gerbasi, la conseillère de Fort Rouge East Fort Garry, et Brian Mayes ont convaincu le Conseil municipal de Winnipeg d'embaucher un coordonnateur des services en français à temps plein. « La personne sera embauchée au courant de juillet. Ça, c'est très rassurant. Le quartier a beaucoup évolué depuis que j'étais garçon, élève de Hastings School. Il s'est diversifié. Les gens ont fait preuve d'ouverture. Imaginez combien plus bilingue Saint-Vital sera dans 30 ans. »

Une vocation de service public

Brian Mayes est conseiller municipal de Saint-Vital depuis novembre 2011.

Il est président du comité municipal de l'Eau, de l'Assainissement et de la gestion des berges. Il est également président du comité municipal sur l'Environnement. Il siège aussi au Comité exécutif de la Ville de Winnipeg.

Élevé à Saint-Vital, Brian Mayes a obtenu un baccalauréat en administration publique de l'Université de Carleton, ainsi qu'une maîtrise en Relations industrielles et un baccalauréat en droit de l'Université de Toronto.

Avocat, il s'installe à Brandon en 2000. En plus d'ouvrir un cabinet d'avocat, il est élu commissaire de la Division scolaire de Brandon.

Brian Mayes a également été un représentant de l'intérêt public lorsqu'il a siégé au conseil d'administration de la Commission des accidents du travail du Manitoba.

Il est de retour à Winnipeg depuis 2010.

National Defence / Défense nationale

AVERTISSEMENT
POLYGONES DE TIR DE SHILO

Des tirs de jour et de nuit seront effectués aux polygones de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les polygones de tir sont des terrains sous le contrôle du MDN situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9; polygone 14 OMP, cantons 8, 9 et 10; polygones 15 et 16 OMP et cantons 9 et 10; polygone 17 OMP, dans la Province du Manitoba. Au besoin, une description détaillée de la propriété de Shilo peut être obtenue du Bureau du génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et sentiers menant aux polygones sont clairement marqués et ornés d'écriteaux d'ACCÈS INTERDIT. La chasse est dorénavant interdite aux polygones de tir de Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs similaires et leurs enveloppes peuvent causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, signalez-le à la police locale, qui prendra les mesures nécessaires pour l'éliminer.

Aucune personne non autorisée ne peut entrer dans ce secteur où tout accès est strictement interdit.

Par ordre du Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

Canada

5520695

OÙ SONT LES RÉFUGIÉS SYRIENS?

« Ces étrangers, on a hâte de les connaître »

Le 19 janvier précisément, le Fédéral annonçait au comité de parrainage de la paroisse Saint-Joachim de La Broquerie et de la paroisse Saint-Émile à Saint-Vital qu'il allait accueillir une famille de cinq réfugiés syriens. Début juillet, le groupe de bénévoles attend toujours. Et ils ne sont pas les seuls.

Daniel BAHUAUD

Pour Louis Balcaen, le coordonnateur de parrainage, la situation est « vraiment frustrante ». « Notre projet n'avance à rien. Quand on nous a annoncé en janvier qu'on accueillerait des réfugiés au plus tard dans l'espace de quatre mois, on avait hâte. Notre comité s'est mis tout de suite au travail, pour s'assurer que tout soit bien en place.

« Nous louons un appartement depuis février. Des bénévoles ont travaillé fort pour le meubler et même stocker les placards de nourriture. L'espace coûte 900 $ par mois en loyer. Notre dilemme, c'est qu'on n'ose pas louer cet espace à d'autres, en attendant d'obtenir signe de vie de Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Nous sommes vraiment au bout de notre corde. Avec les paroissiens de Saint-Émile, on s'est entendu de louer l'appartement pour un mois encore. Mais nous n'avons pas un puits inépuisable de ressources financières. »

Le groupe de parrainage de La Broquerie et de Saint-Vital n'est pas le seul à attendre l'arrivée de réfugiés syriens. Gelila Hailu, la coordonnatrice du parrainage des réfugiés à l'Archidiocèse de Saint-Boniface, remarque que « des fidèles de la paroisse Our Lady Of Mount Carmel à Carman sont dans le même bateau ». « À l'Archidiocèse de Winnipeg, une paroisse cherche à louer un appartement à de nouveaux locataires, en attendant des nouvelles du Fédéral. Et j'ai ouïe dire que bien d'autres paroisses catholiques au Canada attendent, elles aussi, d'accueillir des Syriens.

« Le gouvernement Trudeau voulait accueillir 25 000 réfugiés d'ici la fin de février. Il a réussi. Mais une fois qu'il a atteint cette cible, on dirait que la machine a ralenti. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada nous ont dit que les personnes sont sur la liste, mais ne sont pas encore arrivées parce qu'elles doivent se soumettre à un contrôle de sécurité. »

Au moment d'écrire ces lignes, un représentant de la paroisse Saint-Émile a rencontré Daniel Vandal, le député fédéral libéral de Saint-Boniface/Saint-Vital. Son adjointe Michelle Savard souligne que le député a également rencontré Gelila Hailu en mars : « On comprend complètement la frustration des gens dévoués et de bonne volonté qui veulent parrainer des réfugiés. On fait notre possible. On communique avec le ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada John McCallum. Comme député, Daniel Vandal a un rôle à jouer pour appuyer les groupes de parrainage. Mais on n'est pas sur le terrain avec le ministre McCallum. »

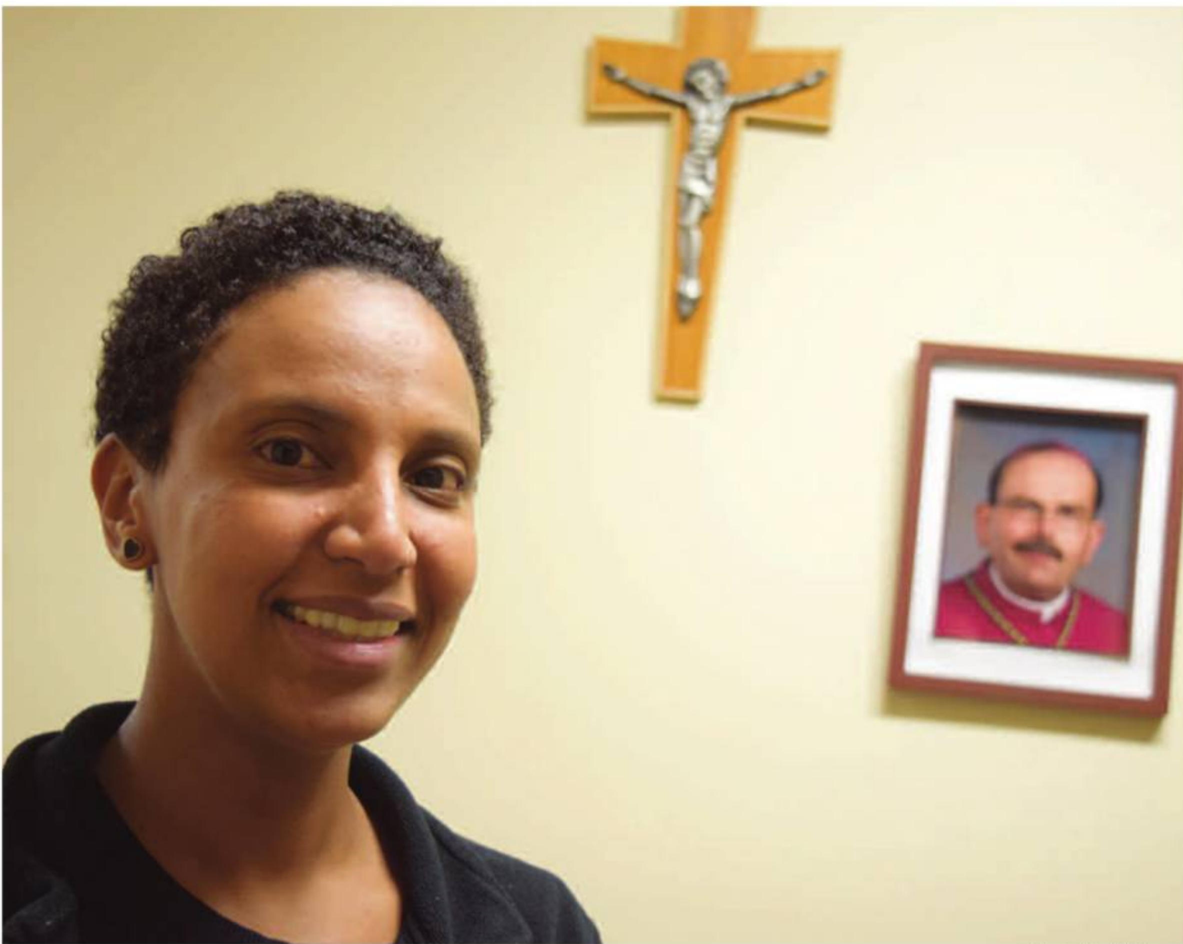


Photo : Daniel Bahuaud

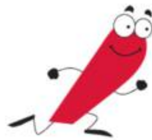
Gelila Hailu : « On comprend que le gouvernement doit faire des contrôles de sécurité des réfugiés. Mais c'est quand même désappointant. Ça fait des mois que des groupes de parrainage attendent d'accueillir ces familles. »

Contacté par *La Liberté*, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a répondu avec un message standard :

« Le traitement de la totalité des demandes de parrainage privé reçues jusqu'au 31 mars 2016 à l'égard de réfugiés syriens sera terminé au plus tard à la fin de 2016 ou au début de 2017. Pour ce faire, plus de 40 employés supplémentaires se sont joints aux employés et organisations partenaires qui travaillent déjà au Moyen-Orient et qui se consacrent au traitement de ces demandes au cours des mois de mai et juin.

« Nous avons déployé des efforts supplémentaires en matière de traitement, compte tenu de la crise en Syrie et du haut niveau d'intérêt manifesté par les Canadiens à l'égard du parrainage de réfugiés syriens. Il est important de se rappeler que nous n'avons pas cessé de traiter les demandes de parrainage d'autres populations de réfugiés dans le cadre de l'initiative de réinstallation des réfugiés syriens. »

Louis Balcaen espère que son groupe de parrainage n'aura plus longtemps à attendre. « Ça va me faire tellement plaisir d'annoncer qu'on a une date d'arrivée de la famille syrienne que nous avons parrainée. C'est une famille de cinq, qui habite présentement dans un camp de réfugiés en Turquie. Ces étrangers, on veut les connaître. On a hâte de les connaître. »



CULTUREL

L'ALLIANCE FRANÇAISE FAIT DE L'HISTOIRE

Du Blues pour la Bastille sur Provencher

L'amour du blues de Katrine Deniset, chargée de mission à l'Alliance française du Manitoba, et l'amour de la patrie d'Alan Nobili, directeur général de l'Alliance française du Manitoba, ont fait naître *Blues, Blanc, Rouge*. Une soirée aux couleurs françaises qui mettra l'accent sur la musique et la convivialité.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Dans le prolongement du succès des fêtes du centenaire de l'Alliance française tenues en 2015, une nouvelle première : l'Alliance française du Manitoba propose une célébration populaire de la Fête nationale française, le 14 juillet.

De 18 heures à minuit, au Jardin des sculptures au 219 boulevard Provencher, il y aura des spectacles gratuits de musique blues, ainsi que des dégustations d'une variété de vins et de fromages.

Alan Nobili, le directeur général de l'Alliance française du Manitoba, souligne la signification de cette première. « La communauté française est bien intégrée au Manitoba et, du coup, elle est relativement peu visible.

« Une des idées de ce 14 juillet aux couleurs Blues-Blanc-Rouge, c'est de se montrer, et de se regrouper avec nos amis Manitobains francophones et francophiles, et de célébrer les bonnes choses simples et si importantes pour nous : la musique, le vin et le fromage. »

En tant que franco-manitobain, un des musiciens invités, Colin Simard, ressent une connexion spéciale avec la France : « Je crois que tous les Canadiens francophones maintiennent une connexion avec la France qui passe par la langue, même si on n'a plus aucun lien direct avec ce pays. »

Colin Simard fait partie du groupe Jack the Giants qui jouera à *Blues, Blanc, Rouge*. Parmi les chansons sélectionnées par Jack the Giants pour ce spectacle, il y a *Deux autres bières* de Offenbach, et *Travelling Riverside Blues* de Led Zeppelin.

Également à l'affiche pour ce 14 juillet : Bottle Cap Blues et Rayannah Kroeker, qui interpréteront une sélection de chansons blues en français et en anglais.

Blues, Blanc, Rouge est commandité par une brochette d'organismes : les 100 NONS, la Maison des artistes visuels francophones, le CDEM, Caisse Groupe Financier, ICI Radio-Canada Manitoba, Francommunauté, Tourisme Riel, Tourisme Winnipeg et l'Union nationale française.



photos : Gracieuseté Alliance française du Manitoba

Une affiche pour *Blues, Blanc, Rouge*, la première célébration du 14 juillet de l'Alliance française ouverte au grand public. En médaillon : Alan Nobili, le directeur général de l'Alliance française du Manitoba.

À l'occasion de la commémoration de l'histoire du 14 juillet, la Société historique du Manitoba remettra un prix à l'Alliance française du Manitoba, pour reconnaître le travail de l'organisme depuis maintenant plus de 100 ans.

La date du 14 juillet correspond au jour où, en 1789, les révolutionnaires ont capturé la forteresse de la Bastille à Paris, qui servait surtout de prison. C'est un fait important de la révolution française pour son utilisation symbolisme postérieur : le peuple en insurrection aurait démoli la manifestation physique de l'arbitraire royal.

En fait, il y a eu plus de vingt fois plus de morts chez les révolutionnaires qu'il n'y a eu de prisonniers libérés. Et d'ailleurs le fort n'avait presque aucune valeur militaire.

Sudoku

PROBLÈME N° 512

	5				6		3	4
	2			9	5			8
6		1				5		
	6	7		8		1		3
	4	3	6					2
	9	5		3		4		
		6	5	1		3	2	
			4	2				
			8					1

RÉPONSE DU N° 511

6	9	8	3	7	2	5	4	1
5	2	4	1	8	6	7	9	3
7	1	3	4	9	5	6	8	2
3	8	5	2	1	9	4	7	6
1	7	9	5	6	4	2	3	8
4	6	2	8	3	7	9	1	5
8	4	6	9	5	3	1	2	7
9	5	1	7	2	8	3	6	4
2	3	7	6	4	1	8	5	9

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 881

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2						■						
3										■		
4							■					
5					■							
6									■			
7								■				
8			■									■
9				■							■	
10		■										
11						■						
12										■		

HORIZONTALEMENT

1- Femme qui inspire un artiste.
2- Où l'on est né. – Péninsule de l'Antarctique.
3- Catastrophes. – Interjection.
4- Polit par frottement avec un abrasif. – Ventre rebondi.
5- Fleuve de l'Europe occidentale. – Relatif au spiritisme.
6- Ornement ciselé. – Marée.
7- Acide aminé. – Autrefois, importante compagnie d'essence.
8- Personnel. – Poussent leurs cris, en parlant des hirondelles.
9- Écrivain finlandais (1861-1921). – Sert à fixer l'aviron sur le tolet.
10- Luttera avec acharnement.
11- Prennent du bon temps. – Île de la Charente-Maritime.
12- Provoquées par le vent. – Personnel.

VERTICALEMENT

1- Le 29 février.
2- Pipe orientale. – Elle dut porter des sabots.
3- Transforma en star. – Marque utilisée pour noter un passage douteux dans les anciens manuscrits.
4- Foliotent. – Capitale de l'Arménie, autrefois.
5- Montréal et Laval. – Tissage artisanal.
6- Brouillera.
7- Été en action. – Contrainte exercée sur quelqu'un.
8- Rivière d'Italie. – Chaise percée.
9- Effleurer. – Loyales.
10- Interjection vue à l'inverse. – Réduire.
11- Secouent. – Renvoi.
12- Proviendra. – Meurt.

RÉPONSES DU N° 880

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	G	E	T	A	R	I	E	N	N	E
2	E	M	E	T	I	N	E	■	G	O	A	L
3	G	E	N	E	R	A	L	E	■	D	I	A
4	E	R	E	■	E	L	U	T	I	O	N	S
5	T	I	R	E	■	G	E	I	N	S	■	T
6	A	T	O	N	I	E	■	R	A	I	D	I
7	L	E	S	■	A	S	S	A	U	T	■	C
8	I	■	I	O	N	I	E	■	G	E	M	I
9	E	P	T	E	■	E	T	A	U	■	E	T
10	N	I	E	U	L	■	T	U	R	Q	U	E
11	N	E	■	F	U	R	E	T	E	U	R	S
12	E	U	S	S	E	■	R	O	S	I	T	■



photos : Daniel Bahuaud

Le Canada fêté en beauté

C'est sous un ciel manitobain ensoleillé que les Bonifaciens ont célébré le 149e anniversaire de la Confédération canadienne, le 1er juillet. À la terrasse Daniel-Lavoie du Centre culturel franco-manitobain, une brochette d'artistes, notamment Suzanne Kennelly (photo 1) et Renée Lamoureux (photo 2) a su divertir les spectateurs. Entre autres Elizabeth LaRue et Thomas Waniart (photo 3), qui étaient venus prendre un verre et se laisser emporter par la musique.

Au parc Provencher, à l'angle du boulevard et de la rue Langevin, la violoncelliste Estella Robert et la violoniste Josephine Nabulizi (photo 4) ont exécuté des pièces classiques et populaires pour les passants et les flâneurs.

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au **www.sfm.mb.ca/calendrier**

6 juillet • **Mercredis en musique – Faouzia** • Jardin de sculptures • 204-237-7692

7 au 10 juillet • **Folies Grenouilles** • Saint-Pierre-Jolys • info. 204-226-0527

10 juillet • **Fête de la bastille** • Union Nationale Française • 204-257-1739

13 juillet • **Mercredis en musique – Leonard Sumner** • Jardin de sculptures • 204-237-7692

14 juillet • **Blues, Blanc, Rouge** • Jardin de sculptures • 204-477-1515

15 juillet • **TiBert le Voyageur au Festival Fringe** • Musée du Manitoba • 204-943-7464

15 juillet • **Date limite pour l'inscription à la célébration de 50 ans de vie sacerdotale de l'Abbé Édouard Bonin** • Paroisse Saint-Joachim • 204-424-5332

19 juillet • **Service Canada à Saint-Claude** • Bibliothèque Saint-Claude • 1-800-Ô-CANADA

20 juillet • **Service Canada à Sainte-Anne** • Centre de services bilingues • 1-800-Ô-CANADA

20 juillet • **Mercredis en musique – Jérémie & The Delicious Hounds** • Jardin de sculptures • 204-237-7692

30 juillet • **Cinéma – Chasse-Galerie** • Centre culturel franco-manitobain • 204-233-8972

30 juillet au 1er août • **Jours Métis** • Saint-Laurent • 204-646-2467

27 juillet • **Mercredis en musique – Anique Granger** • Jardin de sculptures • 204-237-7692

31 juillet au 6 août • **Pavillon canadien-français** • Folklorama • 204-233-8972

Programmation

Lundis • **Vélo en famille** • Comité culturel d'Île-des-Chênes • 204-878-9684

Jeudis • **Ligue de pétanque** • Union Nationale Française • 204-231-1358

Vendredis • **Le Marché Provencher** • Parc Provencher • 204-289-4061

Club de lecture d'été • **Bibliothèque de Saint-Boniface** • 204-986-4331

Exposition • **Exil : Voyage au centre de la Terre** • CCFM • 204-233-8972

Exposition • **Fafard et famille** • Galerie Buhler, Hôpital Saint-Boniface • 204-235-3392

Exposition • **RE:VISION** • Maison des artistes • 204-237-5964

SFM

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

EMPLOIS ET AVIS



Êtes-vous une personne énergique, conviviale et qui aime communiquer avec une grande variété de clients?

Avez-vous des compétences en communication, organisation et en écriture, combinées avec une expérience forte de soutien à la clientèle?

Pouvez-vous travailler de manière autonome, sans le besoin de soutien continuel?

Êtes-vous à l'aise à communiquer en français et en anglais?

Avenir IT est une entreprise informatique progressive et croissante avec une équipe fantastique! Nous offrons des salaires compétitifs ainsi que la possibilité de croissance. Nous traitons nos clients et notre personnel comme notre famille.

Si vous êtes intéressé(e) par cette opportunité excitante, et que vous aimez les technologies informatiques, s'il vous plaît envoyez-nous votre CV à **info@avenirit.com.**



Située dans le cœur du Vieux Saint-Boniface, Saint-Boniface Garderie de Bambins Inc. est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants :

• Éducateur ou Éducatrice - (EJE II ou EJE III)

• Aides de jeunes enfants

Postes permanents dont l'entrée en fonction se fera d'ici septembre 2016

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et trois noms de référence à l'adresse ci-dessus.

Venez vous amuser avec nous!



Emplois et Avis chaque semaine

Pour recruter vos candidat(e)s bilingues

contactez-nous

204 237-4823



Association Etudiante
De l'Université de Saint-Boniface

APPEL DE CANDIDATURES

Directeur ou directrice générale

L'association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (AEUSB) est à la recherche d'un directeur général ou d'une directrice générale. L'AEUSB a pour mission de représenter, de revendiquer et d'offrir des services par et pour les étudiantes et étudiants de l'Université de saint-Boniface.

Principales responsabilités :

- assumer la responsabilité de l'ensemble des activités de la corporation en vue de l'atteinte de ses objectifs stratégiques;
- participer activement à l'élaboration d'un plan stratégique et à la planification des opérations et de la programmation;
- préparer et mettre en œuvre des politiques, des plans d'action, de communication et de financement;
- travailler en étroite collaboration avec les différents intervenants du secteur postsecondaire, les partenaires communautaires et les instances gouvernementales;
- assurer la visibilité de l'AEUSB par voie des communications et de diverses stratégies.

Qualifications recherchées :

- diplôme universitaire de premier cycle ou l'équivalent en expérience et formation;
- capacité à mener des projets impliquant la concertation de plusieurs partenaires et l'encadrement de personnel ou de bénévoles;
- expérience dans l'organisation d'événements d'envergures, la gestion de programmes destinés à différents publics et la recherche de financement;
- posséder une passion pour l'éducation postsecondaire publique et une compréhension des enjeux que vivent les étudiant(e)s collégiaux(les) et universitaires;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- avoir d'excellentes qualités de leadership, de communication et d'organisation;
- avoir un esprit d'initiative et d'autonomie, un grand sens des responsabilités.

Entrée en fonction : dès que possible

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 19 juillet 2016 à :

Jacques de Moissac, Président
Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface
1241- 200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 poste 303
jdemoiss@monusb.ca



Spécialistes de l'information de vol

Joignez-vous à une équipe qui assure le mouvement sécuritaire et efficace des aéronefs dans l'espace aérien du Canada. Les carrières qu'offre NAV CANADA comptent parmi les plus passionnantes de l'industrie de l'aviation.

Nous sommes actuellement à la recherche de candidats qui voudraient devenir spécialistes de l'information de vol à Thompson ou à Sioux Lookout.

Aucune expérience de l'aviation n'est requise et la formation est rémunérée.

La formation de base aura lieu à Winnipeg à compter du 26 septembre et durera environ quatre mois, après quoi les étudiants retourneront à Thompson ou à Sioux Lookout pour effectuer leur formation en milieu de travail.

La date limite pour postuler est le 17 juillet. Les entrevues auront lieu la semaine du 25 juillet.

Posez votre candidature en ligne dès aujourd'hui à navcanada.ca/carrières.

navcanada.ca/carrières **POSTULEZ DÈS MAINTENANT**

PETITES ANNONCES

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint ou adjointe à l'administration (Bureau de développement et des communications)

L'Université de Saint-Boniface est à la recherche d'une adjointe ou d'un adjoint administratif qui adhère aux valeurs nécessaires à la réussite en collecte de fonds et en développement : fiabilité, engagement, honnêteté, loyauté, intégrité, transparence et discrétion.

Le Bureau de développement et des communications :

- recueille des fonds afin de soutenir le programme de bourses et divers projets qui contribuent au développement de l'USB;
- veille à la reconnaissance des donateurs et des donatrices;
- cultive et maintien des liens avec les diplômés de l'établissement;
- assure la visibilité de l'USB par voie des communications et de diverses alliances stratégiques;
- appuie les communications institutionnelles.

Qualifications recherchées :

- diplôme en gestion de bureau ou l'équivalent en expérience et formation;
- très bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- capacité d'utiliser efficacement une base de données pour extraire des données et des listes;
- connaissance d'un logiciel en gestion philanthropique serait un atout;
- excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- avoir un excellent sens de l'organisation;
- avoir un esprit d'initiative et d'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- avoir de l'entregent et un esprit d'équipe;
- capacité d'adaptation rapide à divers contextes;
- pouvoir traiter avec un public varié.

Entrée en fonctions : dès que possible

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 11 juillet 2016 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnateur ou coordonnatrice des stages cliniques et communautaires (75 % du temps)

Responsabilités générales :

- Planifier et gérer les séances de stages dans les milieux cliniques et communautaires;
- Encadrer et appuyer les professeurs cliniques et communautaires dans l'exercice de leurs fonctions;
- Contribuer à l'élaboration des processus de contrôle efficaces pour assurer le suivi des préalables aux stages cliniques et communautaires;
- Conseiller les étudiants et les professeurs cliniques et communautaires sur les mesures à prendre pour satisfaire les préalables aux stages cliniques;
- Planifier et négocier avec les agences cliniques et communautaires le placement des étudiants et étudiantes;
- Assurer la liaison entre les programmes de sciences infirmières de l'École technique et professionnelle, les programmes d'études des autres établissements postsecondaires et les différentes agences relativement au placement des étudiants.

Compétences requises :

- Baccalauréat en Sciences infirmières;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba;
- Un minimum de trois ans d'expérience dans le domaine de la santé;
- Bonne connaissance du fonctionnement des unités cliniques
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits.

Date d'entrée en fonctions : le 15 aout 2016

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 18 juillet 2016 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

FAIRE SON CINÉMA À SAINT-BONIFACE

Le film de tous les périls

Lorsque Gabriel Levesque et Jeremy Guenette ont soumis leur projet *Mia* à Téléfilm Canada voilà un an, ils n'avaient même pas de scénario. Maintenant, le tournage complété, reste à financer les coûts du montage.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Pour la première fois en 2015, le Programme de production à micro-budget de Téléfilm Canada disposait d'une composante pour les films en langues officielles en situation minoritaire. Ainsi l'été dernier, avec l'aide de On Screen Manitoba, un organisme qui fait la promotion des produits médiatiques manitobains, Jeremy Guenette et Gabriel Levesque ont soumis une demande de fonds pour leur projet *Mia*.

Les critères du programme de Téléfilm Canada requièrent des cinéastes émergents. C'est à dire des créateurs qui ont déjà réalisé un court-métrage ou de la télévision, mais qui n'ont pas encore réalisé de long-métrage. C'est le cas pour Jeremy Guenette, producteur et réalisateur de *Mia*, ainsi que pour Gabriel Levesque, producteur et directeur de la photographie de *Mia*.

Les deux responsables principaux du film sont francophones et les dialogues sont en français. *Mia* est donc vu comme une production de langue officielle en milieu minoritaire. Jeremy Guenette et Gabriel Levesque reconnaissent que la composante des langues officielles a très probablement contribué à leur obtention du fonds.



photo: Gavin Boutroy

Le producteur et directeur de la photographie, Gabriel Levesque (à gauche) et le producteur réalisateur, Jeremy Guenette, (à droite) devant le Club Belge sur le boulevard Provencher. Cette institution du quartier a servi au tournage de plusieurs scènes, notamment au sous-sol, qui a servi de repère pour l'antagoniste du film.

Mia : L'histoire en bref

Jeremy Guenette est un producteur et le réalisateur de *Mia*. Il offre un synopsis de ce long métrage à micro-budget, qu'il qualifie de film noir : « C'est l'histoire d'un détective privé qui a été forcé de quitter Winnipeg dix ans auparavant pour vivre à Montréal. Les choses se passent mal pour lui, il a des dettes. Tout d'un coup, un ami le rejoint de la part d'un groupe criminel et lui propose une enquête à Winnipeg : il doit retrouver une fille. Vu sa mauvaise posture financière, il accepte.

« À son retour à Winnipeg, le détective privé découvre que la fille qu'il doit retrouver pour des gangsters est Mia, la fille de la femme qu'il a laissée il y a dix ans, et qu'il aime encore. Dans sa course effrénée pour retrouver Mia, il est contraint de choisir entre l'amour pour cette femme, et l'enquête qu'on lui a confiée, pour qu'il puisse repayer ses dettes.

« C'est l'acteur québécois Benoît Rivest qui joue le détective, on l'a choisi lors des auditions qu'on a faites à Montréal. Il amène son habileté à faire de l'humour, même dans un rôle très sérieux. »

Gabriel Levesque note : « On avait seulement un synopsis détaillé, même pas de scénario. C'est inhabituel de recevoir le fonds sans scénario. D'habitude Téléfilm exige un scénario complet. Après avoir reçu le fonds, Jeremy et moi avons co-écrit le scénario. On a vraiment eu de la difficulté, alors on a dû solliciter un tiers parti, Marc Prescott, pour finaliser l'écriture. »

Le projet *Mia* a reçu 120 000 $ de Téléfilm Canada. Pour être qualifié de micro-budget, le budget de production d'un film ne doit pas dépasser les 250 000 $. Mia avait un budget de 155 000 $. Les 35 000 $ supplémentaires viennent de Musique et film Manitoba, de crédits d'impôts, et de la poche de Jeremy Guenette et Gabriel Levesque, qui estiment avoir mis 10 000 $ de leur propre argent.

Les 155 000 $ ont permis de payer l'écriture du scénario, les comédiens, la location de l'équipement, bref, le tournage. Les deux cinéastes manitobains préparent maintenant une campagne de sociofinancement avec le site Web Indiegogo. Ils espèrent prélever 15 000 $ afin de terminer le montage du film qui doit faire entre 80 et 90 minutes.

Jeremy Guenette croit que *Mia*, qui doit être livré à Téléfilm Canada en septembre, est une belle contribution à l'industrie du cinéma au Manitoba. « Winnipeg n'est pas une ville de créateurs. Souvent des grandes productions viennent au Manitoba à cause des crédits d'impôt pour le cinéma. Mais ils embauchent uniquement des techniciens. Les histoires que les gens d'ici veulent raconter apparaissent rarement au grand écran. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES

Vous n'avez pas à payer un prix élevé pour un service de
qualité SUPÉRIEURE
Il pourrait même vous être offert à un coût inférieur. Comparez. Communiquez avec nous dès aujourd'hui.
SALON MORTUAIRE DESJARDINS FUNERAL CHAPEL
(204) 233-4949
Sans frais : 1 888 233-4949
357, rue Des Meurons, Saint-Boniface

L'AGENT IMMOBILIER DES FRANCO-MANITOBAINS
DANIEL VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance

ÉQUIPE IMMOBILIÈRE LANSARD
Nous offrons le service en français
204-294-5195
www.lansardgroup.com
François Lansard, agent immobilier
Powell Property Group
Chanel Lansard, agente immobilier

Nicole Landry-Milner
204-255-4204
Service Bilingue
Children's Miracle Network
www.nicolemilner.com
RE/MAX Performance Realty

AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com

41 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Servicio en español | Service en français
RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Courtière immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com
ROBIDOUX REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES
ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159

100 ANS
Brunet Monuments inc.
4e Génération
La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323

Dianne BOURBONNAIS
204 941-3213
BOURBONNAIS REAL ESTATE
Service bilingue
bourbonp@mts.net

Darren, agent immobilier
Brigette, adjointe agréer
Pour tous vos besoins en immobilier, contactez l'équipe de la famille.
DARREN DESROCHERS
204 297-0229
www.darrendesrochers.com
RE/MAX performance
darrendesrochers@remax.net

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TLR ÉTUDE TEFFAINE LABOSSIERE RICHER LAW GROUP
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823

AIKINS CABINET JURIDIQUE
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com

LA LIBERTÉ
PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?
PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!
100 %
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO
VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA



OFFRE DE SERVICES
PROFESSIONNELS
en communications

LA LIBERTÉ RÉD
s'occupe de tout pour vous de A à Z

Vous avez besoin :
- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de mettre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823